

Elle > Société > Actu société

## Entre glamourisation et démocratisation, que vaut vraiment le métier de doula ?

Publié le 14 mai 2023 à 19h00



EDITION ABONNÉES

*La dépression post-partum, qui touche environ 15 à 20 % des femmes qui accouchent selon l'enquête nationale périnatale menée en 2021. - @iStock/enigma\_images*

 SAUVEGARDER

Bien qu'en pleine expansion dans notre pays, la profession de doula ne bénéficie d'aucun encadrement. Elle permet pourtant d'apporter une écoute dont les femmes enceintes ne bénéficient pas systématiquement lors du suivi médical.

« Notre métier n'a rien à voir avec celui de sage-femme », pose d'emblée Shirley

Chevalier, coprésidente de l'association Doulas de France. Cette profession non médicale très populaire aux États-Unis, gagne petit à petit du terrain en France. Elle consiste à apporter un **accompagnement moral**, physique et pratique aux femmes enceintes.

Mais les doulas, terme qui signifie « servante », en grec, ne font pas l'unanimité. Certains gynécologues et sages-femmes les accusent d'être mal formées à l'accompagnement périnatal. D'autres, au contraire, voient en elles des alliées pour assurer un accompagnement et un soutien efficaces aux patientes enceintes.

## **UNE SOURCE DE SOUTIEN**

« Les doulas accompagnent pendant et après la grossesse, mais aussi en cas d'avortement et de fausse couche », explique Shirley Chevalier, présidente de l'association Doulas de France. Elles ont pour mission de soutenir et d'écouter les femmes concernant l'ensemble de leurs inquiétudes, aussi bien sur la grossesse, que l'allaitement, la maternité, etc.

« Le cœur de notre profession est l'écoute », insiste Shirley Chevalier. « Nous sommes là pour prêter attention aux questions et aux inquiétudes que les femmes ont honte d'exposer à leurs proches ou à leur médecin », ajoute-t-elle. Cet accompagnement émotionnel n'a pas vocation à remplacer une **consultation gynécologique** ou une thérapie : « En cas de besoin, nous n'hésitons pas à rediriger vers une profession médicale qualifiée, comme une sage-femme, un psychologue ou un gynécologue. »

En plus d'être une oreille attentive en cas d'appréhension, elles peuvent également s'occuper de l'aspect logistique de la grossesse et de la maternité. « Elles préparent le sac d'accouchement pour l'hôpital, s'occupent du bébé pendant que la mère se repose et aident en faisant la vaisselle ou une course. On pourrait croire qu'une nounou et une aide à domicile pourraient faire les mêmes missions, mais non car la doula a des connaissances autour de la maternité qu'elles n'ont pas », explique Camille Tallet, sage-femme libérale.

---

**« C'EST UN PHÉNOMÈNE QUI  
TÉMOIGNE DE LA SOLITUDE DES  
FEMMES »**

---

L'accouchement et la grossesse sont des périodes qui, dans certains cas, peuvent particulièrement isoler les femmes. « Il ne s'agit pas forcément d'isolement physique ou géographique, mais d'isolement psychologique, car de nombreuses femmes n'osent pas parler de leur mal-être après l'accouchement, par exemple », détaille Shirley Chevalier. Pour cause, la **dépression post-partum**, qui touche environ 15 à 20 % des femmes qui accouchent selon **l'enquête nationale périnatale menée en 2021**, peut les enfermer dans une forme de honte.

« Le suivi médical est assez déficient après l'accouchement, période où la patiente est pourtant confrontée à une très grande solitude, voire à une dépression post-partum », avoue Hélène Jacquemin Le Vern, gynécologue. « C'est un phénomène qui témoigne de la solitude des femmes », regrette-t-elle. Assez critique au sujet de cette profession, elle n'est pas « emballée par ce concept qui part sûrement d'un très bon sentiment ».

---

**« LES SAGES-FEMMES  
AIMERAIENT DAVANTAGE  
ÉCOUTER LES PATIENTES, MAIS  
ELLES N'ONT PAS TEMPS »**

---

L'engouement autour des doulas témoigne non seulement d'un besoin de soutien ressenti par les femmes, mais aussi d'un manque d'écoute de la part des professions médicales qui les accompagnent. « Les sages-femmes aimeraient davantage écouter les patientes, mais elles n'ont pas le temps », regrette-t-elle. Pour cause, ces dernières sont rémunérées à hauteur de 25 euros par consultation, contrairement aux doulas qui sont libres de fixer le tarif de leur prestation.

Il faut compter entre cinquante à cent euros pour une séance d'une heure et demie non remboursée par la sécurité sociale. « Une sage-femme qui prend plus de trente minutes

par patiente, ne mange pas à la fin du mois parce que sa cotation ne lui permet pas. Au contraire, les doulas sont rémunérées en fonction du temps qu'elles passent à écouter », insiste-t-elle.

« Les femmes ont besoin de parler et les gynécologues, ainsi que tous les services obstétricaux sont souvent débordés. La vérité, c'est que toute notre médecine qui est à revoir », confie à son tour Hélène Jacquemin Le Vern. Le fait de ne pas obtenir de réponses à leurs inquiétudes pousse les femmes à chercher d'autres solutions et à se tourner vers des doulas.

Lire aussi >> [Dépression post-partum : « J'aurais aimé qu'on me dise que j'allais traverser la pire et la meilleure période de ma vie »](#)

## **TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN**

Si, comme Camille Tallet, une partie des [sages-femmes hospitalières et libérales](#) ne voient pas d'inconvénient à collaborer avec les doulas, les organismes officiels des gynécologues obstétriciens et des sages-femmes refusent de travailler en complémentarité avec ces dernières.

Interrogée par nos confrères de France 3, Anaïs Huguet Bouillet, présidente du Conseil de l'ordre des sages-femmes du département du Nord n'est pas en faveur de la reconnaissance de cette profession : « Il y a d'autres solutions comme de demander à l'État plus de budget pour l'accompagnement des mères. Par exemple, une sage-femme pour chaque femme. Si le métier de doula se développe, c'est en parallèle de la baisse des effectifs des sages-femmes dû à un manque d'attractivité du métier. »

Au contraire, Camille Tallet estime qu'une collaboration entre gynécologue, sage-femme et doula, est nécessaire au bien-être des patientes : « Il y a une expression qui dit qu'il faut un village pour élever un enfant. Mais aujourd'hui, dans notre société nous n'avons pas ce village. Faire appel à plusieurs professionnels de la santé des femmes est une façon de se créer une équipe de choc. » En revanche, cette collaboration entre les professions médicales et les doulas ne peut se faire que si ces dernières sont réellement formées, selon la sage-femme.

## **ÉVITER LES DÉRIVES EN ENCADRANT LA PROFESSION**

« Je me demande toujours quelle formation ont-elles ? », interroge Hélène Jacquemin

Le Vern. À juste titre, puisque la profession de doula n'est pas encadrée. « Ce n'est pas un métier officiel, nous n'avons ni encadrement étatique, ni diplôme reconnu », regrette Shirley Chevalier.

Pour se professionnaliser, cette dernière s'est tournée vers une formation qu'elle estime « sérieuse » car « reconnue par Doulas de France ». « Elle a duré treize mois, à hauteur de trois jours de formations tous les deux mois », détaille-t-elle. Bien que longue sur la durée, la formation comporte en réalité peu de cours théoriques, mais plutôt du travail « d'introspection et d'écoute active ». Environ 1 300 doulas ont été formées en dix ans, selon l'organisme.

Comme d'autres, Shirley Chevalier, espère une réglementation de la profession qui permettrait d'éviter les dérives : « On aimerait vraiment être aidé afin de mettre un cadre sérieux sur cette profession, les dérives nous font beaucoup de tort et nous empêchent d'avancer. » Aujourd'hui, seule la [charte éthique Doulas de France](#), permet de poser un cadre autour de cette pratique. Sa signature repose sur le volontariat, certaines doulas exercent sans l'avoir signée.

Par  [Sabrine Mimouni](#)

Santé

Edition Abonnées

## À LIRE ÉGALEMENT

ELLE

ABONNÉES

Dépression post-partum : reportage dans un centre d'aide aux jeunes mamans

ELLE

Une femme meurt toutes les deux minutes pendant la grossesse ou l'accouchement

ELLE

ELLE